

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
La journée désignée du Vote étudiant	3
Considérations envers le COVID	4
Méthodes de scrutin	5
Plan du bureau de scrutin	6
Lignes directrices suggérées	7
Exigences relatives au Vote étudiant	9
Bulletins de vote correctement marqués	11
Transmission des résultats	13
Relations avec les médias	13
Modèles d'identification des électeurs	15
Insigne des travailleurs électoraux	16
Feuille de pointage	17

INTRODUCTION

Ce manuel a été élaboré pour vous aider à préparer la journée du Vote étudiant. Dans ce document, vous trouverez des suggestions qui vous aideront à organiser une élection parallèle et des consignes pour la transmission de vos résultats.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Si vous êtes intéressé à voter en ligne, veuillez contacter l'équipe de CIVIX afin de discuter des options disponibles.

Il existe diverses façons de procéder, mais nous vous recommandons vivement d'obtenir la participation du plus grand nombre d'élèves possible le jour du Vote étudiant. En s'exerçant dès maintenant, les élèves se préparent à jouer un rôle actif au sein de notre future démocratie.

Assurez-vous d'avoir ce matériel à votre disposition le jour du vote :

- Urnes**
- Isoloirs**
- Bulletins de vote**
- Relevé du scrutin (formulaire de rapport)**

Vous devez fournir vos propres scellés ou votre propre ruban adhésif pour sceller les urnes et veiller à ce qu'elles ne soient pas altérées.

LA JOURNÉE DU VOTE ÉTUDIANT

Le Vote étudiant pour les élections territoriales du Yukon 2021 se tiendra le lundi, 12 avril.

Veuillez nous transmettre vos résultats avant 16h00 le lundi, 12 avril.

Il importe de respecter la date d'échéance pour que CIVIX puisse inclure les résultats de votre école aux résultats préliminaires qui seront partagés suite à la fermeture des bureaux de scrutin. Les résultats reçus après la date d'échéance seront ajoutés au décompte final et communiqués les jours suivants.

Il est important que vous gardiez les résultats de votre école confidentiels jusqu'à ce que les bureaux de vote soient fermés. S'il vous plaît, référez-vous à la *Note sur la confidentialité* concernant les résultats (disponible à la page 13).

CONSIDÉRATIONS EN LIEN AVEC LA COVID

Vous trouverez ci-dessous certaines considérations entourant la tenue du vote avec du matériel physique :

- Demandez à chaque classe de coordonner son propre vote pour éviter les grands rassemblements ou les mélanges d'élèves. Utilisez l'espace de la salle de classe ou du couloir plutôt que la bibliothèque ou le gymnase.
- Assurez-vous de faire respecter la distanciation physique si vous avez recours à un bureau de scrutin fixe. Ajoutez des marqueurs sur le sol si possible.
- Demandez aux élèves d'utiliser leurs propres crayons ou stylos pour marquer leur bulletin de vote.
- Vous pouvez faire voter les élèves à leur bureau pour éviter les déplacements et les contacts avec des surfaces.
- Les enseignants peuvent compter les bulletins ou le personnel électoral peut se limiter à un petit groupe d'élèves.
- Demandez aux employés électoraux de porter un masque si possible.
- Utilisez des gants pour compter les bulletins et/ou attendez quelques heures avant de les manipuler.

Assurez-vous également de vérifier auprès de l'administration de votre école si toutes les activités sont menées conformément aux exigences les plus récentes en matière de santé et de sécurité.

Si vous avez des questions ou des préoccupations sur la façon dont le matériel ou les activités pourraient être adaptés afin de répondre aux exigences particulières de votre école, veuillez communiquer avec l'équipe de CIVIX.

MÉTHODES DE SCRUTIN

Les méthodes de scrutin suivantes ont pour but de vous aider à organiser le vote. Vous pouvez choisir une ou plusieurs de ces suggestions ou élaborer une méthode qui fonctionne pour votre école.

Méthode A : VOTE PAR CLASSE (bureau de scrutin fixe)

Les membres du personnel enseignant amènent leurs classes au(x) bureau(x) de scrutin à des heures précises fixées à l'avance. On suggère de procéder par classe ou par année d'études afin d'éviter que des élèves votent plus d'une fois. Une fois que les élèves arrivent au bureau de scrutin, les membres du personnel électoral leur indiquent où faire la file pour voter. Cette méthode offre aux élèves l'expérience authentique d'une visite dans un bureau de scrutin. Envisagez la possibilité d'ouvrir davantage de stations afin que tous les élèves aient le temps de voter durant le temps alloué; sinon, songez à étaler le scrutin sur plusieurs jours.

Méthode B : VOTE LIBRE (bureau de scrutin fixe)

Le bureau de scrutin est ouvert toute la journée et les élèves ne peuvent voter que durant leurs temps libres. Une fois que les élèves sont au bureau de scrutin, les membres du personnel électoral leur indiquent où faire la file pour voter. Bien qu'il s'agisse là d'un mode de scrutin authentique, il tend à générer un taux de participation plus faible et un afflux d'électeurs sur une courte période, notamment entre les heures de cours et à l'heure du dîner. Envisagez la possibilité d'ouvrir davantage de bureaux de scrutin pour mieux gérer les périodes d'affluence.

Méthode C : VOTE EN SALLE DE CLASSE (bureau de scrutin en classe)

Avant le début des cours, distribuez les bulletins de vote aux enseignants titulaires dans chaque classe. En début de matinée, chaque titulaire remet les bulletins de vote aux élèves de sa classe. Ceux-ci votent aussitôt et l'enseignant recueille les bulletins de vote peu après. Avant la fin du cours, le personnel électoral viendra chercher, dans chaque classe, les bulletins de vote qui auront été recueillis dans une urne ou dans une enveloppe. Les urnes et/ou les enveloppes sont emmenées dans une salle fermée à clé, où les bulletins de vote seront comptés immédiatement ou plus tard dans la journée. Cette méthode a l'avantage d'être rapide et facile, car elle peut se faire en quelques minutes en début de journée. Par contre, elle ne procure pas aux élèves l'expérience d'une visite au bureau de scrutin. Pensez à proposer une autre méthode de scrutin aux élèves qui ne voient pas leur enseignant titulaire en début de journée.

Méthode D : Bureau de scrutin ITINÉRANT (bureau de scrutin en classe)

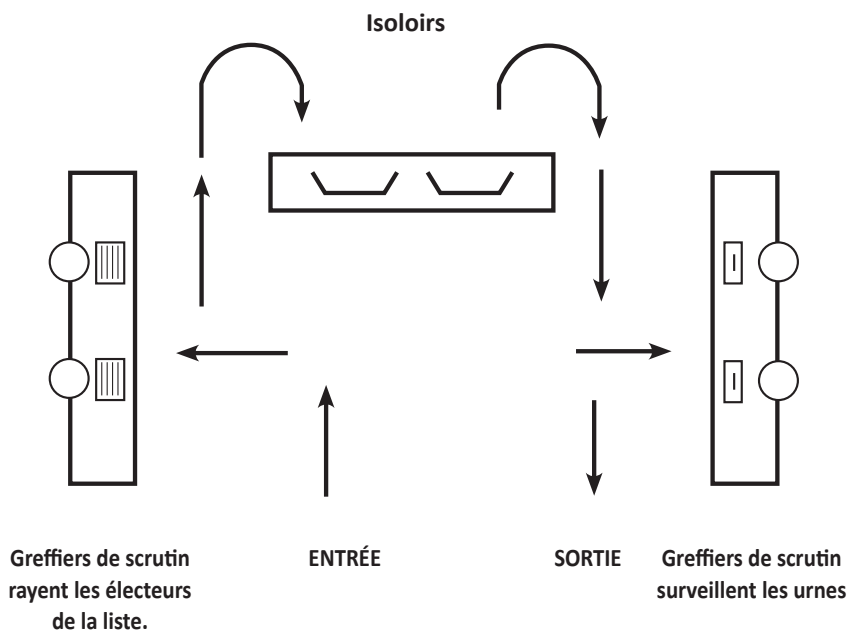
Durant le premier cours de la journée, le personnel électoral se déplace d'une classe à l'autre avec le matériel électoral. Cette méthode fonctionne généralement bien avec trois agents électoraux par groupe. Une fois que chaque classe a voté, on conserve toutes les urnes dans une salle fermée à clé, où les bulletins de vote seront comptés immédiatement ou plus tard dans la journée. Cette méthode permet d'éviter les longues files d'attente, les retards et les perturbations causées par le déplacement de classes entières. Organisez-vous pour aménager suffisamment de bureaux de scrutin itinérants afin que tous les élèves puissent voter durant une période de la journée. Il est conseillé de prévoir environ 15 minutes par classe pour le vote.

PLAN DU BUREAU DE SCRUTIN

Si votre école opte pour un bureau de scrutin fixe, nous vous recommandons un emplacement dans l'école qui est spacieux, accessible et visible, tels la bibliothèque, une salle de classe inoccupée, le gymnase ou la cafétéria. Faites en sorte que l'emplacement soit bien connu et que les élèves en soient informés avant le jour du scrutin. Si les circonstances le permettent, choisissez la disposition suivante pour le bureau du scrutin afin de faire voter rapidement un maximum d'élèves.

- Placez les pupitres ou les tables en forme de « U » autour du périmètre.
- D'un côté, faites asseoir les travailleurs électoraux, qui distribueront les bulletins de vote aux électeurs qui arrivent.
- Les isolecteurs seront posés sur la prochaine série de pupitres/tables. Les électeurs iront remplir leur bulletin de vote derrière l'isolecteur ou le pupitre.
- Dès qu'ils auront voté, les élèves rapporteront leur bulletin de vote à la troisième série de pupitres ou de tables, où les travailleurs électoraux vérifieront les bulletins et surveilleront les urnes

Remarque : L'entrée devrait être du quatrième côté, qui est inoccupé, pour assurer un accès facile et permettre aux élèves d'attendre en file sans gêner la circulation entre les tables.



LIGNES DIRECTRICES SUGGÉRÉES

Rôles pour la journée du Vote étudiant

Plusieurs écoles décideront de proposer aux élèves de jouer les rôles d'employés électoraux pour leur offrir une meilleure expérience du processus électoral. Cependant, en raison de la pandémie, il est suggéré que les rôles soient réduits au minimum. Vous trouverez ci-dessous un résumé des rôles possibles en fonction des rôles officiels lors de l'élection territoriale :

- **Les scrutateurs** sont chargés de la gestion des bureaux de scrutin et du dépouillement.
- **Les greffiers du scrutin** sont les personnes affectées aux bureaux de scrutin. Ils sont chargés de rayer les noms de la liste électorale et de recueillir les bulletins de vote. Après le vote, les greffiers du scrutin aident les scrutateurs en calculant le total des bulletins de vote dépouillés et en remplissant la feuille de pointage.
- **Les représentants des candidats** sont des personnes nommées par un candidat pour observer le processus le jour du scrutin. Dans le cadre du programme Vote étudiant, le chef d'équipe peut nommer un des représentants des candidats pour chaque candidat ou chaque course. Les représentants des candidats peuvent aussi assister au dépouillement des bulletins de vote, mais ne doivent pas toucher aux bulletins.
- **Le chef d'équipe du Vote étudiant** (un enseignant) est la personne officiellement chargée d'assurer la liaison entre l'école et CIVIX.

Si vous demandez aux élèves d'assumer les rôles de fonctionnaires électoraux, pensez à fournir des badges d'identification (reportez-vous à la page 16 pour les modèles).

Création et utilisation d'une liste électorale

On recommande d'avoir une liste électorale dans les écoles qui utilisent un bureau de scrutin fixe, ce qui donnera au scrutin le réalisme voulu, permettra de s'assurer que les élèves ne votent qu'une fois et garantira la fiabilité des résultats. Cette liste doit contenir le nom de tous les élèves inscrits et sera compilée par l'école, sous la direction du personnel autorisé et du chef d'équipe. Le personnel peut généralement obtenir cette liste en présentant une demande auprès du bureau principal.

On peut aussi utiliser une liste électorale dans les scénarios de scrutin en salle de classe, bien que ce ne soit pas indispensable. Pour créer une liste électorale par classe, il suffit d'avoir une copie supplémentaire de la feuille de présence de chaque classe.

L'identification des électeurs est encouragée, mais n'est pas obligatoire lors de l'élection officielle. Pour une expérience plus authentique, les élèves peuvent utiliser leur carte d'identité ou créer leurs propres pièces d'identité avant le vote. Pour garantir la confidentialité, n'incluez que le nom et la classe de l'élève et évitez d'inscrire l'adresse à domicile ou toute autre information personnelle (voir page 15 pour des modèles).

Une fois que le greffier du scrutin a vérifié l'identité de l'électeur, il lui remet un bulletin de vote et raye le nom de l'élève de la liste électorale pour indiquer qu'il a reçu son bulletin.

Bulletins de vote

Les bulletins de Vote étudiant sont imprimés et distribués une fois la période des mises en candidature terminée. Les bulletins comprennent le nom des candidats locaux qui se présentent dans la circonscription de votre école. Assurez-vous de fournir les bons renseignements sur votre circonscription ou de les mettre à jour avant l'impression des bulletins.

On recommande vivement au chef d'équipe ou au scrutateur d'apposer ses initiales au verso de chaque bulletin de vote avant le Vote étudiant, ce qui attestera du caractère officiel des bulletins de vote de votre école.

Considérations relatives au choix d'un bureau de scrutin

Lorsque vous choisissez un bureau de scrutin, assurez-vous qu'il est accessible à tous les élèves de l'école, et plus particulièrement aux élèves en fauteuil roulant ou qui utilisent d'autres types d'aide à la mobilité. Veillez également à ce que ce lieu soit bien éclairé, libre de tout obstacle et suffisamment spacieux pour que les élèves puissent se déplacer facilement autour des bureaux des scrutateurs.

EXIGENCES RELATIVES AU VOTE ÉTUDIANT

Peu importe la méthode de scrutin utilisée, voici une liste des procédures à suivre le jour du Vote étudiant.

Avant de commencer

- Aucune publicité électorale n'est permise au bureau de scrutin ni sur les personnes qui y travaillent, et ce, pour assurer un environnement entièrement impartial.

Scellage des urnes

- Dès que l'urne est assemblée, le scrutateur en montre l'intérieur aux greffiers du scrutin et aux représentants des candidats pour que tout les travailleurs électoraux puissent s'assurer que la boîte est vide;
- À l'aide de scellés ou du ruban adhésif, les travailleurs électoraux ferment les urnes;
- Le chef d'équipe appose ses initiales sur le ruban ou les scellés pour montrer qu'il a autorisé l'utilisation de l'urne.

Réception du bulletin de vote au bureau de scrutin

- Un greffier du scrutin vous accueille, vous dirige vers la bonne table et vérifie si votre nom figure sur la liste électorale;
- Lorsqu'un électeur se présente au bureau pour obtenir un bulletin de vote, le scrutateur prend alors un bulletin, puis le plie en trois;
- Le scrutateur vérifie que le bulletin porte bien les initiales du chef d'équipe (ou du travailleur électoral nommé), puis le donne, plié, à l'électeur;
- L'électeur se rend derrière l'isoloir avec son bulletin pour le marquer de façon confidentielle, puis le replie avant de quitter l'isoloir;
- L'électeur remet son bulletin marqué au greffier du scrutin affecté à la surveillance de l'urne;
- Le greffier du scrutin vérifie que les initiales du chef d'équipe ou du travailleur électoral sont visibles sur le bulletin de vote, sans le déplier;
- Le greffier du scrutin remet le bulletin ainsi vérifié à l'électeur qui le dépose aussitôt dans l'urne;
- Si l'électeur refuse son bulletin et le fait savoir au scrutateur, ce dernier inscrira « refusé » au verso du bulletin et le placera dans l'enveloppe des bulletins refusés.

Dépouillement

- Les bureaux de scrutin sont déclarés fermés à l'heure fixée et annoncée au préalable, et nul ne peut voter après cette heure limite;
- Le chef d'équipe vérifie que chaque urne est toujours scellée par la bande de ruban adhésif sur laquelle il avait apposé ses initiales avant l'ouverture du bureau de scrutin et que ni l'urne ni le scellé n'ont été endommagés;
- On coupe le ruban adhésif et les scrutateurs et greffiers du scrutin ouvrent les urnes afin de compter les bulletins;
- Les représentants des candidats peuvent être présents pour s'assurer que le processus est conforme;
- Les définitions suivantes vous aideront à trier les bulletins:

BULLETIN VALIDE – Un bulletin marqué correctement pour un seul candidat (voir page 11).

BULLETIN REJETÉ – Un bulletin qui n'a pas été marqué correctement et qui est déclaré invalide par le scrutateur (voir page 12).

BULLETIN ANNULÉ – Un bulletin de vote qui est remis au scrutateur par l'électeur, signifiant ainsi qu'il est insatisfait des options qui lui sont présentées. Lorsque l'électeur refuse de voter, le scrutateur inscrit « refusé » au verso du bulletin.

- La décision de rejeter un bulletin revient au chef d'équipe, selon les critères de validité d'un bulletin de vote;
- Les bulletins de vote ne sont pas recomptés à moins que le chef d'équipe n'ordonne un nouveau décompte pour confirmer les totaux obtenus;
- Vous pouvez utiliser une feuille de pointage pour vous aider à calculer le nombre de votes (pages 17-18).

Relevé du scrutin

- Inscrivez, sur le relevé du scrutin, tous les votes comptés le jour du Vote étudiant dans votre école;
- Cela doit inclure tous les bulletins de vote valides, les bulletins rejetés et les bulletins refusés;
- Le chef d'équipe vérifie les résultats et approuve le relevé en le signant;
- Le relevé signé constitue le résultat officiel des élections à votre école.

Note : Veuillez conserver le relevé du scrutin pendant un mois suivant l'élection parallèle de Vote étudiant, au cas où vos résultats devraient être vérifiés par CIVIX.

BULLETINS DE VOTE CORRECTEMENT MARQUÉS

Bulletin valide

Pour qu'un bulletin de vote soit compté au nombre des voix pour un candidat donné, il faut qu'on y lise clairement le choix de l'électeur. Pour indiquer son choix sur son bulletin de vote, l'électeur marque à sa manière, mais clairement, le cercle situé vis-à-vis du nom du candidat pour lequel il souhaite voter dans toutes les courses applicables.

Voici des exemples de bulletins de vote correctement marqués :

- le cercle est coché;
- le cercle est marqué d'un X;
- le cercle porte une autre marque;
- le cercle est rempli.

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input checked="" type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input checked="" type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input checked="" type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input checked="" type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

Bulletin rejeté

Un bulletin de vote n'est pas compté dans le total des voix d'un candidat s'il n'indique pas clairement le candidat sélectionné.

Voici des exemples de cas de bulletins de vote rejetés :

- l'électeur a choisi plus d'un candidat. Le bulletin est rejeté même si l'électeur a utilisé différentes façons pour marquer son bulletin, par exemple, un crochet pour un candidat et un X pour un autre;
- la façon dont le bulletin a été marqué permet d'identifier l'électeur;
- l'électeur ne marque pas son bulletin de vote.

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	①
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	②
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	③
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	④

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

BRODY BLUE Apple Party / parti Pomme	<input type="radio"/>
TONY TEAL Banana Party / parti Banane	<input type="radio"/>
VERONICA VIOLET Pear Party / parti Poire	<input type="radio"/>
YASMIN YELLOW Independent / Indépendent	<input type="radio"/>

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Étape 1 : Sélectionner sa méthode de transmission

A. Au téléphone

Contactez l'équipe de CIVIX au 1-866-488-8775 pour transmettre les résultats de votre école.

B. En ligne

Visitez voteetudiant.ca/vote/yukon2021 et suivez les consignes pour soumettre vos résultats.

Étape 2 : Entrer ou fournir son identifiant d'école et son numéro de bureau de vote

Votre identifiant d'école et votre numéro de bureau de vote se trouvent sur votre relevé du scrutin. Ces codes permettent, à vous ou aux membres de l'équipe de CIVIX, d'accéder à l'information sur votre école.

Étape 3 : Transmettre les résultats

Référez-vous à votre relevé du scrutin et à un bulletin modèle pour les détails concernant la façon de transmettre vos résultats. On vous demandera de rapporter le nombre de votes pour chaque candidat et le nombre de bulletins rejetés et refusés. Veuillez revoir les définitions fournies en page 10.

REMARQUE SUR LA CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS :

Nous vous demandons, ainsi qu'à vos élèves, de faire en sorte que les résultats électoraux dans votre école restent confidentiels jusqu'à ce que les résultats du Vote étudiant soient annoncés publiquement, après la fermeture des bureaux de scrutin officiels.

Le respect de cette exigence est très important afin que la divulgation des résultats du Vote étudiant n'ait lieu qu'au moment fixé et ne nuise en aucune façon à l'élection officielle. En effet, une divulgation précoce des résultats pourrait influencer l'issue du vote.

Toute école qui divulguera prématurément ses résultats au public sera radiée des feuilles de résultats et suspendue indéfiniment de la participation à de futures élections.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Il n'est pas nécessaire d'informer les médias du Vote étudiant, mais c'est une option que vous pouvez envisager. Veuillez toutefois à consulter d'abord les règlements de votre conseil scolaire à ce sujet.

Alors que les médias peuvent ne pas être en mesure de visiter votre école pendant la pandémie COVID-19, les médias peuvent être intéressés à publier des photos de votre journée du Vote étudiant ou à s'entretenir virtuellement avec vous ou vos élèves. Si vous souhaitez attirer l'attention des médias sur vous et vos élèves, veuillez contacter l'équipe CIVIX à salut@civix.ca ou par téléphone au 1-866-488-8775.

Vous et vos élèves pouvez aussi communiquer directement avec des membres de la presse locale et prendre les dispositions nécessaires :

- Tissez des liens dès le début de la campagne. Les journalistes ont tendance à aimer suivre les progrès d'une école ou d'une classe locale;
- Envisagez de demander à la rédaction d'imprimer des articles ou des pièces d'opinion rédigés par des élèves.
- Proposez de partager vos propres photos ou vidéos haute résolution pour publication.

Rappelez-vous : peu importe la relation que vous avez avec les médias locaux, ne divulguez pas les résultats du scrutin tenu à l'école. Les résultats ne sont traités que par l'équipe de CIVIX jusqu'à ce que les résultats officiels soient annoncés publiquement le soir des élections. CIVIX communique ces résultats aux médias pour qu'ils soient diffusés en ondes le soir des élections officielles et publiés après la fermeture des bureaux de vote officiels.

IDENTIFIANT DE L'ÉLECTEUR

NOM _____

CLASSE _____

DATE DE NAISSANCE _____

SIGNATURE _____

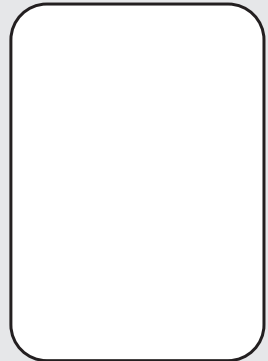


NOM _____

CLASSE _____

DATE DE NAISSANCE _____

SIGNATURE _____



CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉLECTEUR

SCRUTATEUR

NOM _____



VOTE ÉTUDIANT YUKON 2021

GREFFIER

NOM _____



VOTE ÉTUDIANT YUKON 2021

REPRÉSENTANT DE CANDIDAT

NOM _____

NOM DU PARTI _____

FEUILLE DE POINTAGE

5					5					5					5					5				
10					10					10					10					10				
15					15					15					15					15				
20					20					20					20					20				
25					25					25					25					25				
30					30					30					30					30				
35					35					35					35					35				
40					40					40					40					40				
45					45					45					45					45				
50					50					50					50					50				
55					55					55					55					55				
60					60					60					60					60				
65					65					65					65					65				
70					70					70					70					70				
75					75					75					75					75				
80					80					80					80					80				
85					85					85					85					85				
90					90					90					90					90				
95					95					95					95					95				
100					100					100					100					100				
105					105					105					105					105				
110					110					110					110					110				
115					115					115					115					115				
120					120					120					120					120				
125					125					125					125					125				
130					130					130					130					130				
135					135					135					135					135				
140					140					140					140					140				
145					145					145					145					145				
150					150					150					150					150				
155					155					155					155					155				
160					160					160					160					160				
165					165					165					165					165				
170					170					170					170					170				
175					175					175					175					175				
180					180					180					180					180				
185					185					185					185					185				
190					190					190					190					190				
195					195					195					195					195				
200					200					200					200					200				

FEUILLE DE POINTAGE

5				5				5				5				
10				10				10				10				
15				15				15				15				
20				20				20				20				
25				25				25				25				
30				30				30				30				
35				35				35				35				
40				40				40				40				
45				45				45				45				
50				50				50				50				
55				55				55				55				
60				60				60				60				
65				65				65				65				
70				70				70				70				
75				75				75				75				
80				80				80				80				
85				85				85				85				
90				90				90				90				
95				95				95				95				
100				100				100				100				
105				105				105				105				
110				110				110				110				
115				115				115				115				
120				120				120				120				
125				125				125				125				
130				130				130				130				
135				135				135				135				
140				140				140				140				
145				145				145				145				
150				150				150				150				
155				155				155				155				
160				160				160				160				
165				165				165				165				
170				170				170				170				
175				175				175				175				
180				180				180				180				
185				185				185				185				
190				190				190				190				
195				195				195				195				
200				200				200				200				